

Appel à projets : Traductions



Date limite de dépôt : jeudi 11 janvier 2024

Le LabEx TEPSIS finance des traductions d'ouvrages vers des langues autres que le français.

Recevabilité :

Pour être recevable, un projet devra satisfaire à toutes les conditions suivantes :

- Au moins l'un des auteurs ou l'une des autrices du texte à traduire doit être membre statutaire de TEPSIS¹ ;
- La traduction doit s'opérer vers une langue étrangère (autre que le français) ;
- La traduction doit concerner un ouvrage personnel (pas de traduction d'articles, ni de chapitres, ni d'ouvrages collectifs, ni d'actes de colloque).

Le financement accordé par TEPSIS ne saurait dépasser 7 500 euros par projet.

Dossier de candidature (6 pièces, chacune dans un fichier distinct) :

1. Formulaire TEPSIS de demande de financement² renseigné précisant le cas échéant les cofinancements obtenus (**au format .docx**)
2. Court projet justifiant l'intérêt de la traduction prévue (au format .pdf)
3. Synopsis de l'ouvrage à traduire (en français) avec table des matières (au format .pdf)
4. Manuscrit de l'ouvrage à traduire (au format .pdf)
5. Devis de traduction, qui précisera la date finale de remise du texte traduit (au format .pdf)
6. Contrat d'édition (ou, à défaut, lettre d'engagement ferme de la maison d'édition qui publiera la traduction), comportant notamment le tirage prévu et le prix envisagé (au format .pdf)

Date limite de dépôt des dossiers :

Les candidatures doivent être déposées **au laboratoire porteur le jeudi 11 janvier 2024 au plus tard** puis, par l'équipe administrative de ce dernier, à TEPSIS le lundi 15 janvier 2024 au plus tard, *via* l'adresse : tepsis@ehess.fr.

1 La liste des laboratoires partenaires et des membres du LabEx est disponible sur le site du LabEx : <https://tepsis.io/a-propos-de/>. En cas de doute, merci de consulter le laboratoire.

2 Ce formulaire peut être retiré sur le site <https://tepsis.io/> et auprès des équipes administratives des partenaires du LabEx (cf. liste de la note 1 supra). Merci de veiller à le remplir à l'ordinateur et de le restituer au format .docx.

Appel à projets : Traductions



Les propositions seront examinées par le comité de direction de TEPSIS le jeudi 25 janvier 2024.

Le budget prévisionnel alloué à cet appel est de 45 000 euros. Le Comité de direction de TEPSIS se réserve le droit de ne pas répartir la totalité de cette somme.

N.B. : Aucun projet TEPSIS ne pourra être prolongé au-delà de septembre 2025. Une attention particulière sera portée à la faisabilité du projet dans ce délai.

Cet appel est le dernier qui sera lancé par TEPSIS concernant les traductions.